

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 mai 2001
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 8 mai 2001, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente de l'Angola auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration faite par M. Jose Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, lors de la séance d'ouverture de la Conférence de la paix tenue à Luanda le 2 mai 2001, et vous prie respectueusement de bien vouloir le faire distribuer comme document officiel du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Joaquim A. B. B. **Mangueira**

Annexe à la lettre datée du 8 mai 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Angola auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration de S. E. M. Jose Eduardo dos Santos, Président de la République d'Angola, à la séance d'ouverture de la Conférence de la paix tenue à Luanda le 2 mai 2001

Mes chers compatriotes,
Mesdames, Messieurs,

Les organisateurs de la Conférence ont demandé une analyse détaillée de la démocratie en Angola. C'est là une initiative particulièrement louable et opportune, vu ce que l'assistance compte de membres éminents de la société angolaise, dotés d'une culture et de connaissances différentes dans divers domaines du savoir et de la science, associées à des trésors d'expérience.

Je suis certain que les résultats de leur étude et leur réflexion sur les causes des principaux problèmes qui se posent à l'heure actuelle en Angola seront utiles aux dirigeants de nos partis politiques et à la nation, ainsi qu'aux membres de nos associations civiques, outre qu'ils contribueront grandement à la recherche de solutions convenues d'un commun accord.

Bon nombre de nos problèmes ont vu le jour avec notre pays et sont très complexes. D'autres, de nature politique, sont apparus avec l'indépendance mais sont tout aussi compliqués.

Les premiers sont liés à la constitution de la nation angolaise et aux frontières définies par la Conférence de Berlin de 1885 et par d'autres accords conclus entre les puissances coloniales. Ces problèmes sont traités et résolus de manière systématique, sur la base de la loi fondamentale de notre pays et suivant le principe largement accepté ou du moins reconnu : « De Cabinda à Cunene, un peuple et une nation uniques ». Les seconds sont des problèmes que la présente conférence va examiner et qui découlent des liens entre des intérêts angolais et étrangers imbriqués, faisant partie de tout un réseau de dispositifs, mécanismes et instruments qui mettent en jeu deux types de protagonistes : les nationalistes, c'est-à-dire les « patriotes », conscients qu'ils ont le devoir sacré de défendre le peuple africain et ses intérêts, et ceux qui se sont faits les agents du néocolonialisme et sont plus soucieux de servir leurs intérêts personnels et de concrétiser leurs ambitions.

La distinction entre ces deux types ressort clairement de l'attitude et du comportement adoptés envers notre histoire et notre héritage communs. Les premiers sont poussés par l'action positive, la volonté de créer des biens et des valeurs communs, alors que les seconds agissent sous le masque, car ils ne servent bien leurs maîtres qu'en semant la confusion et le chaos qui permettent le pillage des ressources du pays.

C'est un phénomène qui se produit dans tout le continent. La conjugaison des facteurs ou la façon systématique dont les choses sont menées peut nous inciter à conclure que ce sont les milieux conservateurs de la haute finance, au sein de la communauté internationale, qui contrôlent les moyens de réaliser la plupart des activités, qu'elles soient politiques, économiques, financières, liées aux médias ou

même militaires, de façon à paralyser l'élite patriotique africaine influente sur le plan économique et intellectuel, et cela afin de préserver ou de retrouver l'influence économique et politique qu'ils ont perdue avec la fin du colonialisme.

C'est là une tendance qui va à contre-courant de l'histoire, laquelle a apporté l'indépendance à nos pays et a ouvert la voie aux partenariats dans le monde des affaires, fondés sur le respect mutuel et le partage des avantages. C'est à certains de ces liens qu'il faut imputer le fléau dont notre peuple souffre depuis tant d'années.

Mon pays a été plongé durant les 40 dernières années dans des guerres successives qu'on peut diviser en trois étapes, le fil conducteur entre elles étant le processus toujours en cours de libération totale de l'Angola.

1. La guerre de libération nationale contre le colonialisme portugais, qui a dominé l'Angola pendant environ 500 ans, guerre qui a duré de 1951 à 1963 (14 ans).

2. La guerre d'agression et l'occupation d'une partie du territoire national par l'armée du régime sud-africain d'« apartheid », de 1975 à 1988 (13 ans).

3. La guerre civile absurde entretenue par une interférence étrangère de grande ampleur, qui a commencé en 1988 et continue toujours.

À chacun de ces stades, un accord public a été signé pour mettre fin au conflit armé.

1. Les Accords d'Alvor de 1974 ont créé les conditions nécessaires pour la proclamation de l'indépendance de l'Angola le 11 novembre 1975.

2. Les Accords de New York de décembre 1988 prévoyaient l'arrêt de la guerre d'agression contre l'Angola et le retrait des forces sud-africaines de manière à créer les conditions idoines pour l'indépendance de la Namibie et l'abolition de l'apartheid.

3. Les Accords de Bicesse de 1991 conclus après l'échec des Accords de Gbadolite en 1989 et, dernier en date, le Protocole de Lusaka. Ces accords devaient mettre un terme à la guerre civile et à tous ses liens étrangers.

Il n'en a rien été et il n'est pas difficile de comprendre pourquoi, si l'on y regarde de plus près.

1. Les dispositifs et instruments mis en place durant la guerre froide par les puissances occidentales pour appuyer les activités multiples de l'UNITA, y compris la guerre, n'ont pas été tous désactivés.

2. Les États-Unis n'ont reconnu officiellement l'indépendance de l'Angola qu'en 1993 et depuis, la confiance ne s'instaure que très lentement entre ce gouvernement et les autorités angolaises.

3. L'« apartheid » a été aboli, mais certains des liens qui existaient entre M. Savimbi et ses mentors subsistent toujours.

4. Certains milieux spéciaux français continuent à suivre le plan d'action adopté par le général Marenches, qui a aidé Savimbi à organiser sa force de guérilla en 1976, avec la complicité de certains pays africains. C'est Savimbi lui-même qui le révèle dans son livre.

Ces liens permettent d'exercer une influence politique et diplomatique, de se livrer au trafic des diamants pour obtenir des fonds et acheter ainsi des armes illégales et du matériel, des produits alimentaires et d'autres moyens logistiques de nourrir une guerre injuste et sans gloire. C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies a imposé des sanctions; chaque pays, sans exception, devrait mettre au rebut ces dispositifs dépassés hérités de la guerre froide et contribuer ainsi à la paix.

Chers concitoyens,
Mesdames et Messieurs,

Je sais que mon gouvernement a été qualifié de présomptueux et d'arrogant dans certains milieux par des membres de certaines associations civiques qui assurément méritent tout notre respect. Toutefois, les problèmes complexes que posent nos relations intérieures et la défense de nos intérêts nationaux, qui sont liés à la question de la souveraineté, ne peuvent être résolus avec désinvolture ou de façon émotionnelle.

De fait, lorsque l'on voit comment ces accords ont été appliqués par les parties signataires, on ne peut que reconnaître que la bonne foi, le caractère judicieux et la souplesse du Gouvernement angolais et du MPLA peuvent difficilement être remis en question.

Le MPLA et le Gouvernement angolais s'efforcent toujours de garantir ce qu'ils ont tiré de ces accords.

1. Le MPLA a proclamé et préservé notre indépendance nationale comme suite à l'Accord d'Alvor.

2. Il a mis en place et protégé notre institution démocratique créée à l'issue des élections générales tenues conformément aux Accords de Bicesse.

3. Il a préservé le gouvernement d'unité et de réconciliation nationales, les forces armées nationales unifiées et la police nationale intégrée, mis en place sur la base du Protocole de Lusaka.

L'UNITA de M. Savimbi, quant à lui, a considéré que tous les accords qu'il avait signés étaient une manoeuvre tactique visant à gagner du temps et à renforcer sa capacité militaire.

Il a entravé l'application d'un accord chaque fois qu'il se sentait revigoré et capable de lancer un assaut final contre l'État en utilisant des moyens antidémocratiques. Lorsqu'il a utilisé pour ce faire ses connaissances et ses systèmes d'appui extérieurs, il s'est toujours appuyé sur ses amis et alliés de l'époque de la guerre froide.

Il commençait par ne pas appliquer les dispositions d'un accord puis intensifiait de façon exponentielle la violence de ses attaques, causant des destructions considérables et d'autres dommages incommensurables à notre nation.

La position radicale de M. Savimbi à cet égard me conduit à conclure qu'il n'a jamais eu pour objectif de parvenir à un compromis politique.

Par ailleurs, l'accent mis sur le rôle de ces facteurs extérieurs dans la poursuite du conflit est justifié par l'existence d'un plan néocolonialiste.

Jadis, les patriotes qui luttèrent contre un tel plan étaient considérés comme des agents du communisme, des terroristes et des brigands. Aujourd'hui, on les qualifie d'incompétents, de gangsters, de personnes corrompues et d'autocrates. L'important est que le peuple sache qui les défend. Il sait que c'est le MPLA qui encourage un développement économique et politique pluriel, en vue d'édifier une véritable démocratie.

Cette position s'inspire de la nouvelle culture politique et idéologique qui découle de ses documents essentiels. En fait, le MPLA a été la force motrice derrière la réforme, non seulement du système politique mais aussi du système économique, et en partie, du moins jusqu'à présent, du système judiciaire, et il a aussi institué et continue de mener un processus de démocratisation interne. Il est conscient du fait que la démocratisation de la société et de l'État doit s'accompagner de l'existence d'un parti démocratique. Un parti non démocratique voulant s'atteler à une tâche de cette nature ne pourrait survivre.

En guise de conclusion, permettez-moi d'ajouter qu'une autre cause profonde du conflit armé en Angola est le rythme très lent de la démocratisation de l'UNITA. L'UNITA, en tant que parti politique, a sa place dans notre société et est doté du statut juridique dont il a besoin pour mener ses activités normales en tant que parti. Il n'a pas besoin de recourir à des plans illégaux pour être actif en politique. Il peut tenir des conférences, des congrès et des séminaires et pratiquer le prosélytisme, comme tous les autres partis, en s'adaptant à notre temps, parce que la guerre froide est terminée et que nombre des ennemis d'hier sont nos partenaires d'aujourd'hui.

Le mot paix est le mot que l'on devrait prononcer le plus souvent dans notre pays aujourd'hui. Je ne pense pas qu'il y ait un seul Angolais qui ne souhaite voir bientôt la paix s'instaurer en Angola.

Mais à la question de savoir quel est le chemin qui mènera à la paix, on peut répondre de plusieurs façons différentes.

Sur ce point, comme sur tous les autres, le Gouvernement exprime sa position en tenant compte de la volonté de la majorité de la population, en particulier de l'opinion des habitants de « l'Angola profond ».

Certaines personnes originaires de différents coins de l'Angola ont écrit des milliers de lettres à feu maître Beye et à la Commission conjointe du processus de paix pour dénoncer la fuite de soldats de l'UNITA et le transfert clandestin d'armes dans des cachettes, et attirer leur attention sur les dangers auxquels leur vie était exposée. Nombreuses parmi ces personnes sont celles qui ont eu à subir les conséquences de sièges militaires de villes et villages, et qui ont été la cible d'actes d'une violence extrême et aveugle, comme en ont connu les habitants de Cuito, Malange et d'autres communautés.

En 1998, de ces lieux assiégés et d'autres communautés, des chefs traditionnels locaux « sobas », des jeunes et même des femmes se sont adressés au chef d'état-major des forces armées et au Président de la République pour leur demander des armes afin de protéger leur vie et leurs biens.

Nous n'avions que très peu d'armes. Notre armée, soumise aux contraintes des accords de paix, ne faisait ni manœuvres et n'assurait pas la maintenance de son matériel car le personnel militaire ne pouvait pas se déplacer facilement d'un endroit à l'autre.

Personne n'était prêt pour la guerre, mais la paix à laquelle tout le monde avait cru faisait place à un horrible cauchemar.

De nombreux observateurs internationaux prédisaient que notre gouvernement s'effondrerait en quelques mois, ce qui signifierait la mort de la démocratie et de la liberté et la remise en cause de la réalisation du rêve d'un nouvel et prospère Angola pour tous.

La population ne voulait pas nous voir perdre ce que nous avons réalisé. Elle a choisi de résister et de se battre. De chaque province, des volontaires de l'armée ont rejoint nos rangs. Puis, la guerre qui devait mettre fin à la guerre froide a éclaté, nous nous y sommes battus, non parce que nous en avions envie mais, simplement, parce que quelqu'un, s'en prenant au pouvoir établi, avait déclenché une guerre acharnée, à laquelle nous avons dû riposter afin d'appliquer les accords de paix et les lois de notre République.

Les lois en question définissent les règles de l'intégration sociale et énoncent des directives applicables aux relations entre, d'une part, les partis politiques et les associations civiques et, d'autre part, le Gouvernement, sur la base du respect de la personne humaine et de ses biens légitimes ainsi que de la répudiation de la violence à l'égard des individus et de l'État.

Pour finir, le recours à « une guerre pour mettre fin à la guerre » a constitué un moyen de légitime défense adopté par la population et l'État face aux attaques d'un agresseur récalcitrant, qu'il fallait obliger à accepter une solution juste et durable en faveur de la paix.

C'est là que nous en sommes à présent, à un moment où la démocratie doit plus que jamais être défendue, car nous avons bien conscience que sans elle nous serions privés du minimum nécessaire pour un règlement pacifique du conflit. En fait, pour faire disparaître à jamais le spectre de la guerre, nous devons respecter la pluralité de vues et accepter que l'opinion soit consultée régulièrement, en somme recourir au processus électoral comme une des formes légitimes de l'exercice du pouvoir.

Nous voulons aussi jeter les bases d'une société et d'une culture de la tolérance et du mérite grâce à une saine émulation dans tous les domaines de la vie, et avoir plus souvent l'occasion de participer à des réunions comme celle-ci où il soit possible de procéder à des échanges de vues et de réfléchir sur les chemins qui mènent à la paix.

Le Gouvernement pense par ailleurs que la question d'une paix durable pour l'Angola n'est pas seulement d'ordre politique mais aussi d'ordre juridique. Le droit à la paix pour le peuple angolais est inscrit dans notre Constitution. Les Accords de paix de Bicesse et le Protocole de Lusaka ont été incorporés à notre législation nationale, telle qu'elle a été approuvée par notre assemblée nationale, et à travers les résolutions adoptées en la matière par l'Organisation des Nations Unies, les signataires de ces accords ont assumé certaines obligations envers la communauté internationale.

De mes propos, il ressort clairement que nous n'approuvons pas la guerre, et ce parce que nous en voyons et en ressentons dans notre chair et dans notre âme ses effets directs et indirects.

C'est pourquoi, le Gouvernement a annoncé un agenda pour la paix, en quatre points, qui renforce notre volonté d'exécuter le Protocole de Lusaka et de tenir des élections générales.

Il y a toutefois un fait nouveau à signaler. M. Savimbi, après une absence de six mois, a réapparu et a déclaré qu'il acceptait le Protocole de Lusaka. Nous avons maintenant besoin qu'il nous dise quand il va arrêter de faire la guerre et comment il se propose de mener à bien l'application du Protocole de Lusaka. Nous pourrions alors nous acheminer rapidement vers la paix.

Je tiens enfin à exprimer l'espoir que cette initiative contribuera aussi à la recherche de la paix dans l'esprit du droit et de la démocratie. Tous mes vœux de succès vous accompagnent dans vos travaux.

Je vous remercie.
